

Sahara, Migrations, CEDEAO : une rentrée chargée pour la Diplomatie marocaine

En conclusion du Discours Royal du 20 août dernier, axé essentiellement sur les volets éducatifs, formations et emplois des jeunes, SM le Roi Mohammed VI avait tenu à souligner l'importance des dernières victoires diplomatiques du Royaume, en notant, avec satisfaction, une « concordance » entre les principes défendus par le Maroc sur la question du Sahara et les « positions internationales » exprimées en 2018 par le Conseil de Sécurité de l'ONU et par le Sommet de l'Union Africaine (UA). Ce satisfecit Royal – formulé quelques heures seulement après la nomination de 17 nouveaux Ambassadeurs, marquée par le rajeunissement des chefs de poste dans des Capitales européennes importantes et l'envoi à Pretoria d'un diplomate de carrière chevronné, faisant l'unanimité autour de son profil, pour matérialiser le rapprochement entre le Maroc et l'Afrique du Sud – vient couronner les efforts, tous azimuts, de la Diplomatie marocaine visant à neutraliser les manœuvres des adversaires de l'intégrité territoriale du Royaume à l'ONU et au sein de l'Institution panafricaine. En effet, la Résolution 2414 du Conseil de Sécurité avait conforté, en avril dernier, les positions du Maroc tout en qualifiant « d'actes déstabilisateurs » les manœuvres et les incursions du Polisario à l'Est du dispositif de défense. De plus, les décisions du Sommet de l'UA de Nouakchott, en juillet dernier, représentent une rupture importante et historique au vu du « passif » de cette institution au sujet de la question du Sahara. Hier, juge et partie au service exclusif de la défense des intérêts de l'Algérie et du Polisario, aujourd'hui, « honest broker » impartial reconnaissant la prééminence du Conseil de Sécurité de l'ONU dans la résolution de ce conflit régional artificiel, l'UA a démontré qu'elle peut être désormais considérée comme une organisation pragmatique et crédible, pleinement ancrée dans son temps, au service de l'unité africaine et du développement du continent. Ces deux premiers rendez-vous cruciaux de l'année 2018 pour la Diplomatie marocaine ont pleinement validé l'efficacité de l'approche offensive de cette dernière, qui sera, de nouveau, confrontée, dans les prochaines semaines, à de nombreux challenges et défis, en vue desquels elle est très certainement parfaitement préparée.

Si la Résolution 2414, d'avril dernier, a incontestablement conforté les positions du Royaume, elle comporte tout de même une nouvelle spécificité. En effet, elle a, pour la première fois depuis près de dix ans, prolongé le mandat de la Minurso de six mois uniquement au lieu des douze mois habituels. Au-delà de la prolongation technique du mandat de la Minurso, la question du Sahara sera, donc, au mois d'octobre, de nouveau débattue par le Conseil de Sécurité et une nouvelle résolution sur ce différend régional sera alors votée. S'il est fort probable que les discussions et les échanges entre les membres du Conseil aboutissent à une reconduction du texte d'avril dernier, l'enjeu, ces prochaines semaines, pour le Maroc sera de convaincre les P5 (les membres permanents du Conseil) et la Russie en particulier, qu'il serait illusoire d'évoquer une relance du processus de négociation, sans une implication directe de l'Algérie, partie non seulement à l'origine de conflit artificiel mais qui continue à le nourrir au quotidien en abritant, en finançant, en formant et en armant le Polisario, tout en mettant son appareil diplomatique à l'entière disposition de nos adversaires. Cette nécessité d'impliquer l'Algérie, dans tout futur processus politique onusien, s'inscrit d'ailleurs dans la logique de la dernière Résolution du Conseil de Sécurité qui invitait les pays voisins à « apporter une contribution importante au processus et de s'engager plus fortement pour progresser vers la solution politique ». Ce point de vue est d'ailleurs partagé par Moussa Faki, qui dans son Rapport remis lors du dernier Sommet de l'UA à Nouakchott, appelait à plus d'implication politique des pays voisins, en citant nommément l'Algérie. Nul doute, que les rencontres, prévues les prochains jours, respectivement à Rabat et à Washington, entre Nasser Bourita et ses homologues Jean-Yves Le Drian et Mike Pompeo permettront de baliser le terrain à quelques semaines du débat au sein du Conseil de Sécurité. La diplomatie marocaine mettra également à profit sa participation, à la fin du mois, à l'Assemblée Générale de l'ONU pour mener des discussions, sur la base des fondamentaux de la position marocaine, avec les autres membres

permanents et non permanents du Conseil de Sécurité et pour insister sur le fait que des négociations sur le Sahara, sous l'égide de l'ONU, sans la présence de l'Algérie, représenteraient un véritable non-sens politique et historique.

En organisant, en décembre prochain à Marrakech, la Conférence de l'ONU sur le Pacte mondial pour la Migration, le Maroc confirme son statut d'acteur majeur sur cette question fondamentale de l'agenda international. Cet été fut particulièrement marqué par les images de migrants subsahariens débarquant, via le Maroc, sur les côtes espagnoles, faisant probablement de ce pays la première porte d'entrée actuelle des migrants clandestins en Europe. Cette question de gestion des flux migratoires est désormais au cœur de l'action diplomatique du Royaume. Jadis considéré exclusivement comme un pays d'émigrations, le Maroc est, depuis plus d'une quinzaine d'années, un pays de transit et de destination de migrants subsahariens. Cette triple spécificité marocaine a conduit, en 2013, le Royaume à revoir totalement sa politique migratoire. Le Maroc s'est, alors, donné les moyens d'accueillir, dans le respect et la dignité, les personnes en situation irrégulière à travers plusieurs campagnes de régularisations massives conduisant à la remise de plus de 35 000 cartes de résidence. Il s'agit là d'une exception significative en Afrique du Nord, où plusieurs pays pratiquent à répétition les expulsions de migrants subsahariens ou syriens. Malgré les pressions de plus en plus fortes d'une Europe forteresse, le Royaume s'est fixé pour objectif de maintenir sa gestion souveraine des questions migratoires. La Diplomatie marocaine résiste aux tentatives européennes d'administrer la question migratoire à travers le prisme d'une approche exclusivement sécuritaire. Près des enclaves espagnoles du Nord du Maroc, le Royaume subit quotidiennement la fermeture des frontières terrestres, aujourd'hui emmurées et grillagées. Pourtant, malgré les difficultés et les différentes pressions auxquelles il fait face, le Maroc refuse depuis deux décennies de conclure des accords de réadmissions avec l'Union Européenne, s'interdisant, par la même occasion, de négocier à la place de pays tiers le retour de leurs propres ressortissants. Le refoulement, le 23 août dernier, par les autorités espagnoles de 116 clandestins depuis Sebta (Ceuta) et l'expulsion, actuellement en cours, par le Maroc de 1500 migrants subsahariens – vulnérables face aux mafias et aux trafics en tous genres – ne possédant pas de documents d'identité, en coordination avec l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) et le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), ont vocation à rester des mesures ponctuelles et exceptionnelles. Les ministres marocains des Affaires Etrangères, de l'Intérieur et de la Migration se sont d'ailleurs justifiés auprès des Ambassadeurs ouest-africains accrédités à Rabat, tandis que plusieurs associations marocaines de défense des droits des migrants, dont le travail, l'engagement et l'efficacité sont à saluer, ont exprimé au gouvernement leur indignation. Il va de soi que le Royaume, attaché à sa politique souveraine en matière de migration mais également aux obligations liées à son approche multidimensionnelle vis-à-vis de ses partenaires africains, se refuse d'être le vulgaire sous-traitant d'une politique européenne unilatérale, faite de mécanismes contre-productifs et dénuée de bon sens. En refusant d'accueillir, contrairement à ses voisins Maghrébins, des centres de débarquement de migrants, le Maroc affiche sa cohérence, sa crédibilité et son refus des demi-mesures, qui ont valu à SM le Roi Mohammed VI d'être désigné, en 2017, comme « leader de l'UA sur la question de la migration ». Angela Merkel et Pedro Sanchez ont tous les deux affirmés, le mois dernier, que le Royaume devait être davantage soutenu par l'Union Européenne. Or, pour être crédible, ce soutien ne doit pas uniquement se limiter à l'obsession européenne axée sur la seule et unique approche sécuritaire. Il se doit d'être global et multidimensionnel.

Il se murmure, également, que le Président Macron serait sur le point de relancer le dialogue en Méditerranée occidentale à travers une initiative qui « ira plus le loin que le 5+5 ou que l'Union pour la Méditerranée ». Pour être efficace, cette initiative doit pouvoir se doter de moyens pour éviter l'écueil de l'échec que connaissent les précédentes. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que l'Europe, en perte de vitesse économique et sujette à la montée des populismes, ait vraiment les moyens de ses ambitions, d'autant plus que ce n'est pas seulement le Maroc – ou le Maghreb – qui doit être soutenu, mais plutôt l'ensemble du continent africain. Gageons que la Diplomatie marocaine se mobilisera pour que la Conférence de Marrakech puisse permettre l'éclosion d'initiatives novatrices, pragmatiques, équilibrées et réalistes, sans lesquelles le Pacte mondial pour la Migration ne saurait avoir de sens, d'autant plus que la probable absence des Etats-Unis, en proie

au rejet chronique du multilatéralisme et des mécanismes onusiens, risque, de fait, de fragiliser l'impact de la signature de cet important Accord international.

La politique migratoire du Royaume est un sujet central de son adhésion à la CEDEAO, crédibilisant davantage cette démarche. Véritable course de fond, entamée il y a près de 18 mois, cette adhésion ne devrait pas être actée d'ici la fin de l'année. Il n'existe pas d'échéance à proprement dit, mais les discussions et les consultations entre le Maroc, les Etats-membres et la CEDEAO sont permanentes et ininterrompues. L'adhésion d'un pays comme le Maroc, considéré comme une puissance continentale, au sein de l'une des communautés économiques les mieux intégrées en Afrique, prend nécessairement du temps. Il va sans dire que l'adhésion du Royaume est en bonne voie et que la majorité des appréhensions suscitées, lors de l'annonce de l'intention du Maroc d'adhérer à la CEDEAO, sont progressivement en train d'être levées. Il y a, aujourd'hui, un consensus politique au sein de la Communauté autour du bienfondé de cette adhésion, compte tenu de la forte valeur ajoutée du Maroc et de ses importantes contributions éventuelles aux grands chantiers stratégiques de la CEDEAO. Ce consensus se matérialise, à la fois, à travers l'« accord de principe » du Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEDEAO, mais, également, à travers les soutiens à cette adhésion, exprimés au plus haut niveau par la plupart des Etats-membres, Nigéria inclus. Le Maroc et la CEDEAO sont actuellement dans une phase de pré-négociations, qui permet aux deux parties d'imaginer le cadre idoine permettant au Royaume d'adhérer, à terme, pleinement et entièrement à la Communauté, sans altérer les acquis de cette dernière et sans compromettre les options stratégiques, notamment économiques, choisies par le Maroc. Le silence du Traité révisé de Cotonou, en matière d'adhésion d'un Etat tiers, offre aux différents protagonistes une marge de manœuvre intéressante, puisqu'il rend possible la mise en place de longues périodes transitoires protégeant les intérêts des deux parties, notamment en matière commerciale, pour arriver à une convergence totale et équilibrée à, plus ou moins, long terme. Sur les aspects de convergence politique ou constitutionnelle, il est également tout à fait possible d'imaginer des ajustements novateurs permettant l'adhésion du Maroc sans perturber les grands principes constitutionnels du Royaume et sans dénaturer l'esprit des textes et des dispositifs communautaires de la CEDEAO. En d'autres termes, les acteurs de l'adhésion du Maroc à la CEDEAO et les négociateurs ouest-africains sont appelés à faire preuve d'innovation et de pragmatisme afin de permettre l'émergence des conditions d'adhésion et d'élargissement optimales pour les deux parties. Les conclusions de la future étude d'impact approfondie de l'adhésion du Maroc commandée par la CEDEAO et les élections présidentielles à venir, dans plusieurs pays de la sous-région, ne devraient pas entraver l'élargissement de la Communauté au Royaume, d'autant plus que le Maroc et son appareil diplomatique – qui se distingue par son approche offensive, pragmatique et novatrice – sont, aujourd'hui, idéalement préparés pour réaliser au mieux cette future adhésion. A condition que toutes les forces vives de la Nation, les acteurs gouvernementaux, les élus, les opérateurs économiques marocains présents en Afrique de l'Ouest, la CGEM, le CESE, les médias mais également les Think Tanks nationaux accompagnent efficacement la Diplomatie à travers une mobilisation de tous les instants !

Brahim
Président fondateur de l'Institut Amadeus

Fassi

Fihri